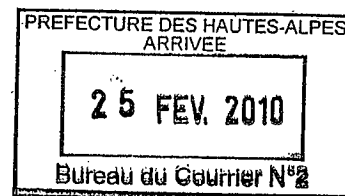


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 22 février 2010  
Convocation du : 16 février 2010



**Objet** : Approbation des comptes de gestion de 2009, dressés par le Receveur.

L'an deux mille dix, le vingt deux février à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : M. Maurice Chautant

**Etaient présents** : R.Fournel, M. Barthelemy, A. Meier, G. Pitaval, P. Schiazza, B. Faure, G. Lesbros, M. Mescle, J.-M. Bermond, R. Basset, J-F. Carré, M. Chautant, F. Roux, J-L. Pelloux, P. Aubin, A. Chevalier, G. Jullien

**Etaient excusés** : Claudette Mezière, Jean-Claude Salles, Gérard Garcin  
Francis Reynaud excusé remplacé par Michel Lonni  
Martine Barbet excusée remplacée par Marc Rosenstiel

Le Président, Michel Mescle, invite le Vice-Président, Roger Fournel, chargé des Finances à présenter les comptes de gestion de l'année 2009, dressés par le comptable public.

M. Roger Fournel informe le Conseil Communautaire que les résultats des comptes de gestion de l'année 2009 pour les budgets : Général, traitement des déchets, Développement Economique et SPANC, et ceux constatés aux comptes administratifs de la Communauté de Communes sont identiques.

Après en avoir débattu, le conseil communautaire vote à l'unanimité les comptes de gestion de l'année 2009, du comptable de la Communauté de Communes des Deux Buëch.

Votants : 19
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Président

Michel Mescle

